

Compte-rendu de réunion du conseil municipal **Séance du 21 octobre 2010 - 15 h 00**

L'an deux mille dix, le vingt et un octobre, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 14-10-2010.

Présents : Mme Monique Oddou. MM. Jean-Jacques Ferrero, Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

Absents excusés : Mme Chantal Boget (procuration à Josy Olivier). MM Sébastien Catelan, Dominique Gueytte (procuration à Pierre Michel), Frédéric Pinet.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

➤ **M. Robert Reynaud** est nommé **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 10 septembre 2010** est approuvé (modifications au paragraphe bois). M. Raymond Lecler s'abstient.

2 – Demandes de subvention de la commune

Rapporteurs : *Jean-Jacques Ferrero*

La fondation du patrimoine a accordé une subvention de 3 000 € pour l'église. La région et le département de 9 356 € et 6 500 €. Compte tenu des dons (3 090 €), il restera 9 242,00 € HT à la charge de la commune (11 053,43 € TTC).

Les dossiers d'intérêt local pour l'année 2011 doivent être déposés au conseil général avant fin octobre. L'État vient d'accorder une subvention de 23 953,13 € dans le cadre de la dotation globale d'équipement (reliquat de crédits 2010), calculée au taux de 48,73 % sur une dépense subventionnable de 49 152 € pour les installations électriques de l'école. Il est proposé de demander un complément à cette subvention au conseil général. D'autre part, il est proposé de demander une subvention pour la rénovation des portes et fenêtres du logement au dessus du cabinet médical. Ces deux projets avaient déjà été déposés en 2010 (travaux prévus dans les bâtiments communaux).

➤ **Le conseil demande au conseil général de financer ces deux projets** locaux en 2011.

3 – Centre bourg

Rapporteur : *Pierre Michel*

Il est proposé un nouvel arrêté qui précise les nouveaux sens de circulation et les interdictions de stationner. Les résidents susceptibles de se garer sur le parking rue Lucien Pinet seront invités à ne garer qu'un véhicule par foyer. Le stationnement devant la mairie (3 places) sera désormais interdit, l'arrêt « minute » ou dépose sera néanmoins possible. Les poubelles ne seront pas remises rue du Temple. La rue du Cagnard aura une vocation piétonne. Certains conseillers s'interrogent sur l'opportunité du double sens possible rue du Temple jusqu'à la rue du tilleul. L'entrée de l'école sera à nouveau dans la rue Lucien Pinet. Des panneaux matérialiseront ces interdictions (notamment l'interdiction de monter la rue Lucien Pinet).

La fin des travaux est prévue fin novembre. Les demandes de versements de subvention ont été adressées à la région (1^{ère} tranche terminée) et au département (2^{ème} acompte sur le contrat de territoire). L'État a versé le solde de la DGE. Le solde du projet (environ 100 000 €) sera utilisé pour faire un revêtement propre (émulsion de couleur ?) dans les petites rues du village.

4 – Finances : virements de crédits, prêts à courts termes

Rapporteur : *Josy Olivier*

Suite à la délibération du 10 septembre 2010 autorisant la signature d'un contrat de prêt à court terme de 250 000 € avec le crédit agricole, ce dernier n'a accordé que 65 000 € (compte tenu de la ligne de trésorerie de 135 000 €, du prêt à long terme de 300 000 € et du plafonnement des prêts communaux à 500 000 €).

En conséquence, ayant réévalué l'avance de TVA payée en 2010 à 300 000 €, elle a signé, dans le cadre de sa délégation de compétence datant du 27 juin 2008, un contrat de prêt à court terme d'un an

avec la caisse d'épargne aux conditions suivantes : 235 000 € au taux fixe de 1,81 %, remboursement du capital in fine et intérêts payables annuellement, pas de frais de dossier.

D'autre part, ces prêts à court terme n'étant pas prévus en totalité au budget 2010, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires sur le budget général compte tenu du fait que la totalité des travaux du centre bourg y compris les réseaux d'eau et d'assainissement (écritures comptables prévues en fin d'exercice budgétaire) sont payés sur ce budget.

- **Le conseil autorise les crédits supplémentaires suivants :**

| | |
|---|-------------|
| Dépenses, article 2315 opération 22 | + 190 500 € |
| Recettes, article 1641 opération financière | + 190 500 € |

5 – Délibérations fiscales à prendre avant le 1er novembre 2010

Rapporteur : *Josy Olivier*

A partir de 2011, la part départementale de la taxe d'habitation sera versée aux communes. Les exonérations fiscales votées précédemment par le département seront automatiquement appliquées pour ne pas pénaliser les ménages.

6 – Informatique

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le contrat groupé pour plusieurs communes signé par la CCIB n'a pas été reconduit (le montant total dépassait le seuil des marchés formalisés). Chaque commune intéressée doit signer son contrat.

- **Le conseil autorise le maire à signer le contrat avec la société JVS –Mairistem pour un montant de 1 722 € HT par an sur 3 ans.**

7 – Loyers communaux

Rapporteur : *Josy Olivier*

Les loyers n'ont pas été augmentés depuis 2 ans. Il est proposé une augmentation de 1,5 % pour les logements communaux sauf pour les meublés qui restent à 200 €.

- **Le conseil prend note des locations en cours et accepte l'augmentation proposée.**

8 – Route départementale 994

Rapporteur : *Pierre Michel*

Le conseil général informe la commune que la route départementale a perdu son statut de route à grande circulation. Pour ne pas perturber les automobilistes, le conseil général a décidé de laisser la route prioritaire. Il demande la position du conseil municipal en agglomération.

- **Le conseil décide de laisser la priorité à la RD 994, des panneaux marqueront cette priorité au dessus des panneaux d'agglomération.**

9 – Pôle d'excellence rurale

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

La Communauté de Communes du Pays de Rémuzat porte pour le compte de son territoire et des collectivités partenaires du bassin de vie, une candidature à l'appel à projet « Pôle d'excellence Rurale ». Celle-ci a été déposée dans le cadre de la 2ème vague du 20 octobre 2010. Le thème de développement est le suivant : - Services « Innovants » à la personne - Télé technologie au quotidien -

- **Le conseil autorise la Communauté de Communes du Pays de Rémuzat à chercher des porteurs de projet sur le territoire de la commune de Rosans (ADSEA notamment pour un projet de maraichage et de remise en service de la serre).**

10 – Jeunesse , animation jeux pour tous

Rapporteur : *Josy Olivier*

Monsieur Bideau a fait un courrier pour proposer d'associer Rosans à la maison des jeux de Saint-André-de-Rosans. Il propose de venir bénévolement une fois par mois à Rosans le mercredi de 15 h 30 à 18 h 30 pour une activité ludique ouverte à tous. Il tient à la gratuité mais apprécierait une aide pour l'acquisition et la fabrication de jeux qui resteraient sur la commune.

- **Le conseil décide une dotation de 300 €** à Monsieur Bideau pour l'acquisition et la fabrication de jeux.

11 – Journée de l'Algérie

Rapporteur : *Josy Olivier*

Il est proposé d'encaisser pour le compte de la commune les repas payés à l'office de tourisme et à l'association Re-connaissance à l'occasion de la journée de l'Algérie, samedi 11 septembre et de payer la prestation des contes à Mesdames Claudine Bernard et Monique Cappelletti pour 150 €.

- **Le conseil autorise le maire à encaisser les chèques de 880 €** (association Re-connaissance) **et de 568 €** (OTIB) **et à mandater la somme de 150 €** pour l'animation contes.

12 – Saison touristique, bilan et perspectives

Rapporteurs : *Jean-Jacques Ferrero et Nicolas Rosin (président de l'OTIB)*

1744 visiteurs en 2010 à l'office de tourisme (2456 en 2009). Baisse d'environ 30 % (- 782 vacanciers). Moins de passage, surtout en juillet. A l'écomusée, 607 adultes et 604 ateliers. Le plan d'eau se maintient, l'attractivité est due à la bonne qualité de l'eau. Beaucoup d'activités du 10 juillet au 15 août. La fête est à repenser (impliquer plus de jeunes). Les doublons sur les dates sont difficiles à éviter car il n'y a que 7-8 week-ends. Les pots d'accueil sont appréciés (toujours une dizaine de personnes). Les artisans qui exposent à la tour ont fait une bonne saison, il leur sera demandé d'ouvrir le lundi. La rentrée scolaire sonne la fin de la saison. Les week-ends de septembre (journée de l'Algérie, fête du cheval) permettent une animation hors saison. La buisyclette marque le début de la saison touristique. Les campings se maintiennent. Les travaux réalisés à l'office améliorent les conditions de travail. L'office a dix ans, son budget s'élève à 80 000 €, la taxe de séjour représente 18 000 €. Les principaux financeurs sont les communes de Rosans, Lagrand, Orpierre et la communauté de communes. Le chargé de mission Christain Haupt, du pays Sisteronais-Buëch sera une passerelle entre le syndicat mixte Baronnies Provençales et les offices. Cela permettra de fédérer les actions (et non pas les budgets) touristiques.

- **Le conseil souhaite associer les habitants à la mise en valeur du patrimoine et au nettoyage** (journée prévue au printemps). Les travaux terminés, il faut vite profiter de la dynamique pour embellir notre village.
- **Un spécialiste du paysage** du syndicat mixte Baronnies Provençales sera invité.

13 – Fête du terroir

Rapporteur : *Josy Olivier*

La municipalité avait proposé de payer une animation pour la fête du terroir, samedi 2 octobre.

- **Le conseil autorise le maire à rembourser à l'OTIB la somme de 460 €** pour l'animation labour à l'ancienne.

14 – ADSEA

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Le 4 octobre, le directeur Monsieur Boutin et le vice-président, Monsieur Eyraud ont été reçus en mairie. Plusieurs questions ont été abordées concernant les inquiétudes des élus (et de la population) : départ de la MAS, de la cuisine centrale, les craintes du personnel de ne pas être remplacé, l'embauche de retraités. Rosans a-t-il un avenir dans les projets de l'association ? Le président Monsieur Beyssin a écrit au député Joël Giraud pour lui faire part de ses difficultés financières et de l'absence de dialogue avec l'agence régionale de santé (qui n'a pas fait retour des budgets 2010 et refuse d'y intégrer les excédents 2008 et 2009). Les relations avec le conseil général sont bonnes mais il est proposé de ne pas faire de l'ADSEA un enjeu des futures élections cantonales. Une réunion est prévue avec le syndicat mixte Baronnies Provençales, l'association et la mairie, des propositions nouvelles sont attendues.

- **Le maire et l'adjoint chargé des finances doivent continuer leur dialogue avec l'association, participer au conseil de la vie sociale.**

15 – La poste

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le directeur départemental de la poste, Monsieur Mariani, a été reçu le 28 septembre. Le bureau de Rosans marche bien, sa responsable est très appréciée. Il souhaitait informer les élus d'un regroupement Laragne Serres Rosans. Mme Robert est toujours sur Rosans.

16 – Maison de santé pluridisciplinaire

Rapporteurs : *Josy Olivier, Nicolas Rosin*

La réunion du 14 octobre à Serres, à laquelle participaient 5 Rosanais, a permis de présenter ce dispositif souhaité par le gouvernement. Le secrétaire général de la préfecture a proposé que la prochaine réunion se fasse à Rosans. Elle aura lieu le soir pour que les professionnels de santé puissent y participer. Les enjeux sont importants (dotations pour les médecins, possibilité de pharmacie, mutualisation des moyens, financements importants à la construction) mais ce sont aux professionnels de santé à se grouper.

- **Le conseil souhaite associer la Drôme à ce projet pour que Rosans ait toutes ses chances.**

17 – Conseil général, appel à candidature pour que Rosans soit un « point visio rendez-vous »

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le conseil général propose aux communes intéressées un équipement informatique permettant aux usagers d'avoir des visio rendez-vous avec diverses administrations.

- **Le conseil accepte que Rosans fasse acte de candidature.**

18 – Projet 1000 chaufferies en milieu rural

Rapporteur : *Josy Olivier*

Vu l'étude de faisabilité en cours pour l'installation d'une chaudière bois sur la commune, le syndicat mixte Baronnies Provençales propose un acte d'engagement (de principe) pour pouvoir candidater sur l'appel à projet 1000 chaufferies bois en milieu rural.

- **Le conseil autorise le maire à signer l'acte d'engagement.**

19 – Déplacement pour la piscine de Laragne

Rapporteur : *Josy Olivier*

Les enfants de l'école de Montmorin ont pris un car commun avec ceux de Rosans pour se rendre à la piscine de Laragne en fin d'année scolaire 2009-2010. Les 4 premières factures du transporteur ont été adressées pour leur totalité à la commune de Rosans. Le transporteur contacté a déclaré qu'il ne pouvait pas refaire les factures déjà éditées. Le montant de la moitié de ces factures est de 518 €.

- **Le conseil autorise le maire à signer une convention avec la mairie de Montmorin et encaisser la somme de 518 €.**

20 – Admission en non-valeur

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le trésorier demande une délibération pour pouvoir admettre en non-valeur les impayés communaux.

- **L'adresse des anciens locataires sera recherchée avant de prendre une délibération.**

21 – Agence départementale de l'information

Rapporteur : *Josy Olivier*

L'agence départementale de l'information sur le logement ADIL demande une subvention pour son fonctionnement.

- **Le conseil accorde une subvention de 180 € à cet organisme.**

22 – Questions diverses

- Remerciement pour le don de Rosans par les communes sinistrées par la tempête Xanthia
- Accord sur la rémunération du comptable public (le nouveau trésorier Luc Tixier)
- Accord pour l'adhésion de la commune de Saint-Dizier-en-Diois au syndicat des rives de l'Eygues supérieure et de l'Oule (SIDRESO)
- Le 18 novembre, visite à Rosans de diverses personnalités au sujet du syndicat mixte Baronnie Provençales, visite des lieux, questions, échanges libres
- Il est regretté que les commissions communales ne se réunissent pas plus, les comptes rendus des conseils municipaux ne reflètent pas toutes les expressions de tous les élus
- La conformité électrique des trois appartements, la visite du consuel est en cours, appeler EDF
- Les travaux du chemin de Pigerolles (desserte des terrains à bâtir) ont été estimés par la DDT (direction des territoires, ex DDE). Deux devis ont été fournis, l'entreprise Pascal a été retenue.
- L'ONF prépare un dossier pour améliorer la desserte à Raton (sécurité incendie et accès aux forêts domaniales), la commune serait maître d'ouvrage.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 h 00.

| | Présence | Signature |
|--|--|-----------|
| OLIVIER Josy, Maire | X | |
| MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint | X | |
| FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint | X | |
| GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint | Absent excusé, procuration à Pierre Michel | |
| BOGET Chantal | Absent excusé, procuration à Josy Olivier | |
| CATELAN Sébastien | Absent excusé | |
| LECLER Raymond | X | |
| ODDOU Monique | X | |
| PINET Frédéric | Absent excusé | |
| REYNAUD Robert | Secrétaire de séance | |
| ROSIN Nicolas | X | |